



TREPIGNEY (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Estrapigney, Estrepigney,

Village de l'arrondissement de Dole, canton et perception de Dampierre, bureau de poste d'Orchamps ; succursale ; à 6 km de Dampierre, 18 de Dole et 70 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 260^m.

Le territoire est limité au nord par le Doubs, qui le sépare de la Barre et d'Orchamps ; au sud par la forêt de Chaux, qui le sépare de Chissey, Châtelay et Germigney ; à l'est par Plumont et Rans ; à l'ouest par Plumont, la Bretenière et Our. La Châtelaine, Cinq-Cents, le Moulin et les Baraques du 6^e triage de la forêt de Chaux, font partie de la commune.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Orchamps, à Rans, à Plumont et à la Bretenière ; par le Doubs, le ruisseau de la Doulonne et celui de la Vaine-Baie.

Population : en 1790, 750 habitants ; en 1846, 798 ; en 1851, 795, dont 384 hommes et 411 femmes ; population spécifique par km carré, 55 habitants ; 178 maisons, savoir : dans la rue d'Orchamps 10, dans la rue derrière l'Eglise 15, dans la rue de la Chirelle 10, dans la rue du Bois 27, dans la rue Gardée 15, dans la rue du Cuchot de la Ville 31, dans la rue de Fontaine 9, dans la Grande-Rue 10, dans la rue du Presbytère 7, dans la rue des Maréchaux 13, au Moulin 1, à Cinq-Cents 16, à la Châtelaine 1, aux Baraques 7 ; 229 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1602.

Vocable : Saint Étienne.

Série communale à la mairie, microfilmée aux Archives Départementales où Étrepigney a reçu les cotes 14 J 95 et 96. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 374 à 379, 3 E 4026 à 4033, 3^E 3728, 3 E 8496, 3 E 9117 à 9119 et 3 E 13419. Tables décennales : 3^E 1192 à 1200.

Microfilmé sous les cotes 1 Mi 102 à 104, 5 Mi 441 et 442, 5 Mi 445 et 446, 5 Mi 1231, 2 Mi 1035, 2 Mi 2075 et 2076, 5 Mi 8 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1809 : surface territoriale 1428^h divisés en 2745 parcelles que possèdent 201 propriétaires, dont 57 forains ; surface imposable 297^h, savoir : 175^h en terres labourables, 86 en prés, 19 en pâtures, 5 en sol et aisances de maisons, 4 en jardins, 3 en vignes, d'un revenu cadastral de 18.049 fr. ; contributions directes en principal 5285 fr. La surface non imposable se compose de 1131^h, faisant partie de la forêt de Chaux.

Le sol, en partie ondulé et une autre partie en plaine, produit du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, de la navette, du colza, des betteraves, des carottes fourragères, des pavots, de la cameline, des pommes de terre, du chanvre, un peu de vin rouge,



du foin, et beaucoup de fourrages artificiels.

On importe le tiers des céréales et le vin. Le revenu réel des propriétés est de 3 pour cent. Le Doubs ravage souvent le territoire.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des moutons, des cochons et des volailles. On y engraisse des bœufs et des porcs. 160 ruches d'abeilles.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Dole et de Salins.

On trouve sur le territoire des carrières de pierre ordinaire et de taille de bonne qualité, des carrières de pierre à chaux, des sablières et d'excellente argile pour la poterie.

Les patentables sont : 3 aubergistes, 2 cafetiers, 1 boulanger, 2 bouchers, 1 épicier, 3 menuisiers, 2 charpentiers, 2 vanniers, 1 charron, 1 sabotier, 2 marchands de bois, 3 maréchaux-taillandiers, 1 maréchal-ferrant, 1 marchand d'étoffes, 45 potiers et 10 marchands de poterie.

La principale ressource des habitants consiste dans l'agriculture et dans la fabrication de la poterie. Il y a au moins 120 ateliers, dans lesquels on fabrique de la vaisselle. Dans plusieurs, on fait des briques réfractaires pour les fours, les usines, les calorifères, etc. La terre est d'un blanc grisâtre mêlé de mica. Elle se tire de plus de dix mètres de profondeur, et plus on creuse, plus la qualité de l'argile est parfaite. Elle soutient très bien le feu et sert à faire des creusets propres à fondre les métaux. La poterie d'Étrepigney jouit, depuis le XIV^e siècle, d'une grande réputation et s'exporte non-seulement en France, mais encore à l'étranger. Les procédés de fabrication attendent encore de nombreux perfectionnements. On évalue les produits de cette industrie à 60.000 fr. par an. La population, sans être riche, est dans l'aisance. Les nombreux voyages qu'elle fait pour l'écoulement de sa poterie, l'a fait rapidement entrer dans les voies de la civilisation. Il y a un moulin à trois tournants avec une huilerie et un battoir à blé sur le ruisseau de la Doulonne, et une tuilerie. Il y avait autrefois une verrerie, qui a été abandonnée. La création de deux foires serait très utile dans cette commune.


Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, une maison commune construite en 1840, renfermant le logement de l'instituteur et la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 80 élèves ; une institutrice laïque et la salle d'étude des filles, fréquentée en hiver par 50 élèves, occupent une maison louée par la commune ; trois fontaines avec abreuvoirs, dont une au hameau de Cinq-Cents ; un puits communal, une pompe à incendie manœuvrée par une compagnie de 50 pompiers, deux fours à cuire la poterie, et 20^h 77^a de terres, pâtures et friches, d'un revenu cadastral de 189 fr.

Bois : Les habitants sont usagers dans la forêt de Chaux ; leurs droits ont été confirmés par Marguerite, comtesse de Bourgogne, le 17 novembre 1385, par le duc Philippe-le-Hardi en 1399, et par le duc Jean-sans-Peur en 1408.

Budget : recettes ordinaires 6.202 fr. ; dépenses ordinaires 6.202 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Étrepigney occupe le revers d'un coteau sur la rive gauche du Doubs. Ses habitations sont groupées, généralement construites en pierres, couvertes en tuiles et élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. C'est un des beaux villages de l'arrondissement de Dole. Il paraît remonter à une haute antiquité. Une voie romaine partant de Salins, passait à Villers-Farlay, dans la contrée dite la *Levée de César*, traversait la Loue à Chissey, passait près de Plumont et à Étrepigney, sous le nom de *chemin de Salins*, et aboutissait de l'autre côté du Doubs à la ville de

Crusinie, où elle rencontrait la grande voie de Dole à Besançon. Le nom d'Étrepigney  semble dériver de *strata pugnæ*, chemin du combat. La tradition a en effet conservé le souvenir d'une grande bataille livrée sur les bords du Doubs, pour en défendre le passage. Les deux côtés du chemin, entre Plumont et Étrepigney, sont couverts de débris de constructions, de fondations d'édifices et de tuileaux à rebords, surtout aux *Buttes*, point élevé et dominant la plaine. Il a dû exister un fortin à la *Châtelaine*. Au moyen-âge, Étrepigney se composait de deux parties bien distinctes et isolées ; l'une, appelée *Cinq-Cents*, et située sur une éminence, formait un bourg ou *castrum*, et l'autre, appelée la *Ville d'Étrepigney*, se composait de l'église paroissiale, d'un prieuré et de chaumières groupées à l'entour. On ne rencontre nulle part le nom de ce village avant la première moitié du XII^e siècle.

Seigneurie : Étrepigney et Cinq-Cents dépendaient en toute justice de la prévôté d'Orchamps, et faisaient partie du domaine des comtes souverains de Bourgogne. Par son testament du mois de juin 1312, Hugues de Bourgogne, fils du comte palatin Hugues de Chalon, légua Orchamps, Étrepigney, Cinq-Cents, etc., aux héritiers d'Otton, comte de Bourgogne. Louis XIV vendit, le 12 juin 1698, la seigneurie d'Étrepigney, à M. Claude-François Matherot de Preigney, conseiller au parlement de Besançon, pour 4020 livres. M. Antoine-Baptiste-Hyacinte Matherot, chevalier de Saint-Louis, habitait encore la maison féodale de sa famille à Étrepigney, lorsque la révolution le détermina à émigrer. Sa sœur fit un partage avec la nation, et le lot échu à l'Etat fut vendu. Il n'y eut jamais de château-fort dans ce village. Les habitants, par un traité du XIII^e siècle, s'engagèrent à contribuer aux réparations de celui d'Orchamps, à condition qu'ils auraient le droit de s'y retirer. Le seigneur avait la justice haute, moyenne et basse, la rivière du Doubs, depuis la Barre jusqu'au bief de la fontaine d'Orchamps. Il pouvait entretenir un bateau sur la rivière et percevoir un péage sur les voyageurs qui s'en servaient. Les mottes du Doubs, le moulin, le four banal lui appartenaient. Les dîmes se partageaient par tiers entre lui, le curé et le prieur. Les sujets lui devaient deux corvées de charrue et des cens. Chaque cuite de terre façonnée se payait un blanc. Il était défendu d'exporter de la terre non façonnée, sous peine d'amende et de confiscation.

Prévôté : Une famille noble tenait, à titre héréditaire, la prévôté de Cinq-Cents et portait le nom de ce lieu. Plusieurs de ses membres occupèrent des postes élevés dans la province.

Prieuré : Une bulle du pape Callix II, de l'an 1120, confirma à l'abbaye de Saint-Paul de Besançon, la possession de l'église d'Étrepigney, qui lui avait été donnée par le chanoine Narduin. Ce monastère envoya une colonie de religieux de l'ordre de Saint-Augustin, pour fonder un prieuré dans le village. Ce nouvel établissement ne tarda pas à être enrichi par les libéralités du comte Rainaud III. Une sentence de Burcard d'Ansel, légat de l'empereur Frédéric, confirma en 1175, au prieur d'Étrepigney, son droit d'usage dans la forêt de Chaux. Ce prieuré cessa d'être habité au XIII^e siècle, et ses revenus servirent à la dotation d'un des officiers de l'abbaye de Saint-Paul, qui ajoutait à ses titres celui d'obédiencier d'Étrepigney. La maison prieurale était attenante à l'église. Il n'en reste d'autres traces que des tronçons de murs et les débris d'une tour, sur lesquels s'élèvent les bâtiments appartenant à François Poux et aux héritiers de Pierre Besson. Le prieur percevait la neuvième gerbe sur toutes les récoltes. Les habitants trouvant cette charge trop lourde, menaçaient, en 1680, de désertir le village si on ne la diminuait point. Le prêtre qui desservait la paroisse, adressa une supplique au chapitre de Saint-Paul, dans laquelle il exposa que les épines couvraient les champs, que les bêtes sauvages s'y retiraient, que le saint office allait entièrement cesser, si on ne réduisait le cens à la douzième gerbe. Cette proposition fut agréée.

Curiosités naturelles : Au nord-est d'Étrepigney, dans un climat appelé au *gouffre*, on remarque un entonnoir, dans lequel vient se perdre, à travers de noirs cailloux, un ruisseau qui, après un long cours souterrain, reparaît sur le territoire de Rans. Au hameau de Cinq-Cents, est une autre ouverture pleine d'eau, appelée *aux Mortes*, ou au *Creux-Bozon*. On raconte qu'à minuit de Noël, on y entend sonner des cloches. Cette tradition, commune à beaucoup de localités, remonte aux temps celtiques. On croit qu'au XI^e siècle, le Doubs coulait au pied de la forêt de Chaux, et que

le déchargeoir du moulin se trouvait alors aux Mortes. Sur les deux côtés du chemin d'Orchamps, il y a plusieurs creux connus sous le nom de *Creux de Sancy*, qui communiquent avec le Doubs. On ne sait quelle a pu être leur destination.

Biographie : Ce village a vu naître: Claude-François *Berlan* (1763- 1843), capitaine décoré, ayant fait la campagne d'Egypte, et Pierre *Clerget* (1778-1846), aussi officier décoré.

Bibliographie : Statistique de l'arrondissement de Dole, *par M. Marquiset*.